



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JUILLET 2022

Compte-rendu affiché le : 07 juillet 2022

Date de transmission en Sous-Préfecture :

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2022

N° 22-07-04

**OBJET :**  
Modification des membres  
de la Commission d'Appel  
d'Offres

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour  
de la séance : 29

Secrétaire de séance : Thomas ROCHETTE

**Membres présents à la séance :**

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Mireille PAULET à Philippe DENIS – Christian BECUWE à Jacques DECHANDON - Françoise PION à Jacques DECHANDON – Céline BENNICI à Philippe DENIS – Lydie THOLLOT à Guy BERNE – André HUBERT à Romain MONTELMARD.

Membre absent : 0.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

042-214202228-20220706-22-07-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2022

Affichage : 07/07/2022



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)  
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

OBJET DE LA DELIBERATION :

**MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 22 octobre 2020, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres, à savoir :

- MM. et Mmes Jacques DECHANDON, Mireille PAULET, Gérard ALLANCHE, Guy BERNE, Romain MONTELMARD, membres titulaires
- MM. et Mmes Geneviève NIGAY, Solange MORERE, Michel FRANCHINI, Thomas ROCHETTE, Georges DUBESSET, membres suppléants

A la suite de la démission de M. Georges DUBESSET, il est nécessaire de le remplacer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la nomination de M. Jean-Paul SOLEILHAC en qualité de membre suppléant.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 07 juillet 2022.

LE MAIRE  
Philippe DENIS.

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Thomas ROCHETTE



A blue ink signature of Thomas ROCHETTE, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220706-22-07-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 11/07/2022

Affichage: 07/07/2022